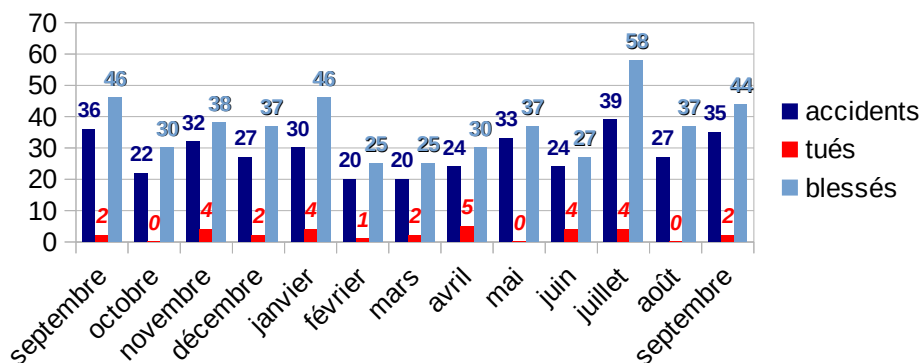


Ce document est élaboré par l'observatoire départemental de sécurité routière (ODSR) à partir des données provisoires de l'ONISR. Un accident corporel de la circulation routière se définit comme un accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, et provoquant au moins une **victime (V)** qui sont :

- les **tués (T)** (sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident) ;
- les **blessés hospitalisés (BH)** (admis dans un hôpital plus de 24 heures) ;
- les **blessés légers (BL)** (nécessité de soins médicaux, et hospitalisés moins de 24 heures ou pas hospitalisés). **B** = Nombre de blessés hospitalisés et de blessés légers (BH+BL)

Bilan ATB/V	A	T	BH	BL	V
Mois de septembre 2023	35	2	20	24	46
Mois de septembre 2022	36	2	14	32	48
Moyenne septembre 2018-2022	29	2	12	22	36
Cumul au 30/09/2023	264	22	153	200	375
Cumul au 30/09/2022	250	23	136	210	369
Comparaison cumul 2023 / 2022	+ 14 (+ 5,5 %)	- 1 (- 4 %)	+ 17 (+ 12,5 %)	- 10 (- 5 %)	+ 6 (+ 1,5 %)

Evolution sur les 13 derniers mois



	Victimes Répartition par catégories d'usagers							
	pedestrian	EDPM	bicyclist	scooter	motorcycle	car	truck	Autres
septembre – 2023	T=0 B=6	T=0 B=0	T=0 B=3	T=0 B=3	T=0 B=5	T=2 B=23	T=0 B=0	T=0 B=4
septembre – 2022	T=1 B=5	T=0 B=0	T=0 B=2	T=0 B=5	T=0 B=9	T=1 B=25	T=0 B=0	T=0 B=0
Évolution 2023/2022	→	→	↗	↘	↘	↘	→	↗
Cumul 2023	T=1 B=36	T=0 B=5	T=0 B=17	T=2 B=16	T=3 B=55	T=12 B=216	T=1 B=0	T=3 B=8
Cumul 2022	T=4 B=31	T=0 B=5	T=0 B=12	T=0 B=29	T=5 B=55	T=13 B=189	T=0 B=3	T=1 B=22
Évolution 2023/2022	↗	→	↗	↘	↘	↗	↘	↘

Totaux	Accidents	Tués	Blessés
au 30/09/2023	264	22	353
2022 sur la même période	250	23	346
2019 sur la même période	232	27	292

Commentaires :

- 77 % des tués et 70 % des blessés sont des usagers âgés de 18 à 64 ans.
- 9 % des tués et 20 % des blessés hospitalisés ont de 18 à 24 ans alors que cette tranche d'âge ne représente que 7 % de la population du département.

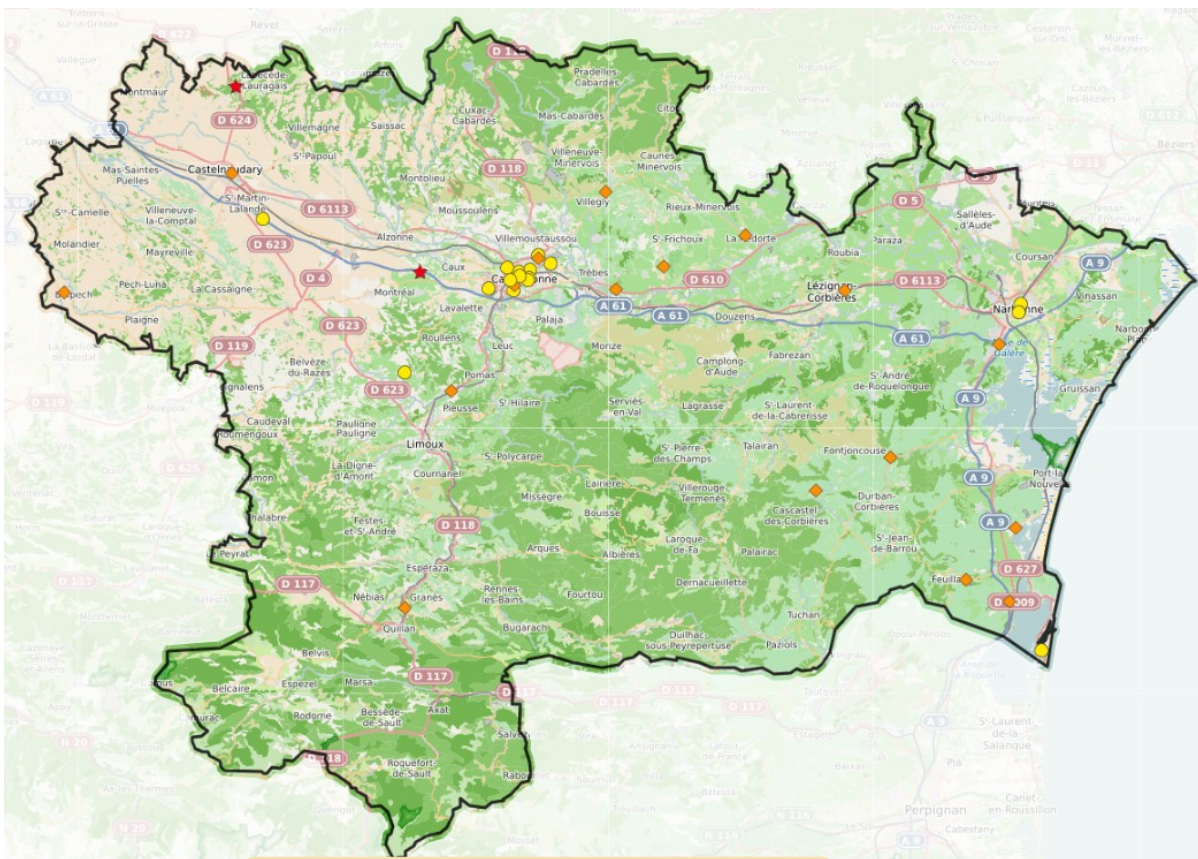
Facteurs d'accidents identifiés (*) à ce jour des 23 conducteurs présumés responsables en septembre 2023 :

- 3 sont alcoolisés, 3 roulaient à une vitesse excessive ou inadaptée et 2 étaient sous stupéfiant.
- 3 ne respectaient pas la priorité, 1 effectuait un dépassement dangereux, 1 téléphonait et 1 changeait de file.
- 3 n'étaient pas attentifs, 1 était ébloui, 1 a eu un malaise.

* Plusieurs (ou aucun) facteurs identifiés possibles par conducteur présumé responsable

Localisation de l'accidentologie mensuelle

- ★ 35 accidents *
- ★ 2 mortels
- ◆ 17 graves
- 16 légers



Plus d'information sur :
<https://www.securite-routiere/gouv.fr>
<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/>

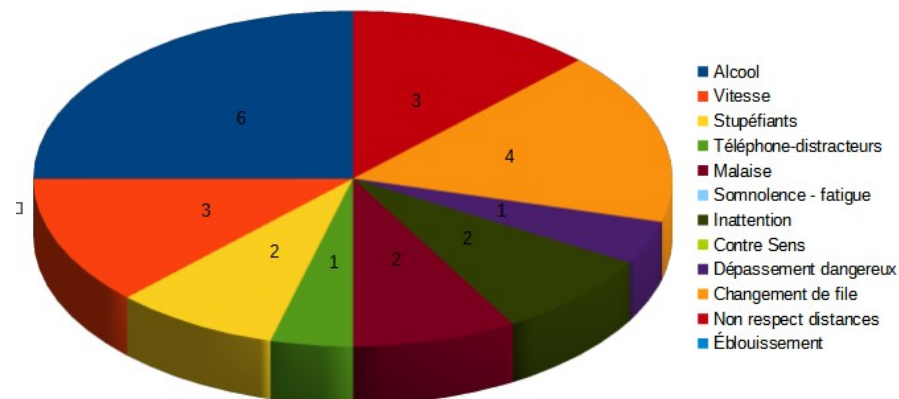
Cette plaquette d'information dresse un bilan provisoire mensuel de l'accidentalité routière dans le département de l'Aude. Elle a été réalisée à partir des données fournies par les forces de l'ordre lors des accidents corporels de la circulation.

Production : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude
 105 Boulevard Barbes – 11838 CARCASSONNE Cedex 9

Site internet : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Transport-deplacement-et-securite-routiere/Securite-routiere>
 téléphone : 04 68 10 31 00 / mail : securite-routiere@aude.gouv.fr

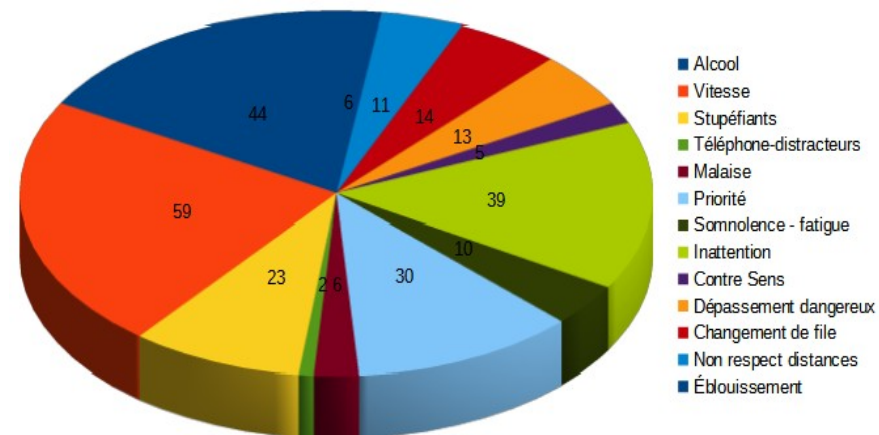
Contact : Service des Risques, de la Sécurité Routière et de la Construction / Unité Sécurité Routière

Facteurs des présumés responsable d'accidents mortels (quand le facteur est connu) de janvier à septembre 2023



28,5 % des présumés responsables d'accidents mortels étaient alcoolisés, 38 % ne respectaient pas les règles du code de la route (changement de file, dépassement dangereux et non respect des distances de sécurité) et 14 % roulaient trop vite.

Facteurs des présumés responsables d'accidents corporels (quand le facteur est connu) de janvier à septembre 2023



35 % des PR d'accidents corporels ne respectaient pas les règles du code de la route (changement de file, dépassements dangereux, contresens, non respects distances sécurité), 28 % roulaient trop vite et 21 % étaient alcoolisés.